

1. Six chocs apparaissent comme les vecteurs potentiels du processus de destruction créatrice, susceptible de faire émerger la croissance verte :

- l'augmentation du prix des ressources rares et la volatilité du cours des énergies non renouvelables liée à l'incertitude ;
- le changement climatique et la taxation des émissions de carbone ;
- la mise en place de nouvelles réglementations et de normes dédiées à l'internalisation des contraintes environnementales non climatiques ;
- l'évolution des préférences collectives et l'émergence possible d'un mode de consommation durable ;
- le niveau et la structure des dépenses publiques environnementales ;
- les innovations technologiques portées par les efforts de recherche en matière de réduction des émissions de CO₂ et de la pollution.

Deux contraintes peuvent limiter ce processus :

- les contraintes de financement de l'État et les contraintes de revenu et de crédit des ménages qui limitent leur capacité de consommation et d'investissement dans les infrastructures et l'habitat durables
- les contraintes d'appariement sur le marché du travail liées notamment aux mutations démographiques qui peuvent freiner la réallocation inter et intra-sectorielle de la main-d'œuvre au cours de ce processus de transformation.

2. Les prix des ressources rares devraient augmenter entre 2010 et 2020, en particulier ceux de l'énergie et de l'eau. Certains coûts de traitement des déchets devraient également s'accroître. Mais l'élasticité-prix des produits intensifs en carbone est faible à court terme car les possibilités de substitution des produits et services sont limitées par une offre alternative insuffisante et par l'importance des investissements à opérer en amont. Cette inflation est favorable au « verdissement » de la croissance à moyen terme et de nature à orienter l'économie dans cette voie, mais à court terme elle constitue un frein à la croissance, porteur de difficultés économiques et sociales.

3. Les politiques publiques de préservation de l'environnement sont structurantes dans une transition vers la croissance verte. Parce que l'environnement est un bien public sans prix, notre mode d'accumulation conduit, sans incitations contraires, à sa déprédation. Le renchérissement des prix relatifs des produits intensifs en carbone (taxe carbone, European Trading Scheme) joue un rôle important dans l'établissement de signaux-prix propices à diriger la croissance vers une dynamique plus durable. La réglementation sur les produits ou sur les procédés de fabrication modifie la nature des biens échangés. Les investissements

publics financent et accélèrent le renouvellement nécessaire des infrastructures. Ces politiques ont des effets positifs sur la compétitivité à moyen et long terme mais elles ont à court et moyen terme des coûts qui vont induire des pertes pour certains et des gains pour d'autres.

4. **Processus de destruction créatrice, la croissance verte va entraîner des créations d'emplois directs et indirects.** Ils seront importants dans les énergies renouvelables et dans les activités d'efficacité énergétique. L'ampleur de ces créations dépendra néanmoins du caractère ancré territorialement des activités ainsi dynamisées. À cet égard, la plupart des créations devraient s'avérer non délocalisables. Le potentiel de créations d'emplois qualifiés dépend lui de l'avance technologique que les entreprises nationales détiennent par rapport à leurs concurrents. Les perspectives sont favorables pour la France dans le secteur de l'eau et des déchets, elles le sont moins dans les énergies renouvelables. **Mais la croissance verte va occasionner également des pertes dans d'autres secteurs.** Le verdissement des économies va ainsi générer des coûts supplémentaires qu'il fera peser sur les agents, à dotation de facteurs et à structure de préférence données. La croissance verte peut aussi stimuler le progrès technique induit. Le bilan d'un tel processus de transformation des économies peut être positif s'il bénéficie d'une bonne adéquation des compétences, permettant le développement de produits à forte valeur ajoutée et aux procédés « traçables » au sein même des pays développés. Il dépend aussi fortement de la rigueur du crédit et des conditions de financement sur les marchés de capitaux. **Des évaluations globales et bouclées de la croissance verte sont encore à conduire.**
5. **Les innovations vertes ont un rôle essentiel à jouer pour permettre la croissance et son verdissement.** Un soutien public s'avère ici indispensable, non seulement pour accélérer la transition vers une économie plus neutre pour l'environnement mais aussi pour asseoir le leadership technologique français, garant de ses capacités exportatrices. Mais les technologies environnementales n'ont pas les mêmes effets dynamiques que les autres innovations techniques. Elles n'améliorent pas mécaniquement la productivité du capital ou du travail, voire la dégradent : il en va ainsi des énergies renouvelables, dont le rendement énergétique est moindre que celui des énergies fossiles. L'augmentation des prix relatifs de l'énergie, de l'eau et du carbone pourrait néanmoins permettre aux gains de qualité, de productivité et d'efficacité organisationnelle procurées par les technologies écologiques de se déployer. Ainsi se trouverait confirmée l'hypothèse de Porter selon laquelle la contrainte environnementale stimule l'innovation, accroît la productivité et crée de nouveaux marchés.
6. **Les secteurs les plus dynamiques en créations d'emplois seront ceux de la construction et des énergies renouvelables.** La sidérurgie et la production de métaux non ferreux ainsi que les transports présentent également des perspectives favorables. Au contraire, **l'automobile et le secteur des énergies traditionnelles seraient les principaux secteurs affectés par les pertes d'emplois** actuellement identifiées. La scénarisation des impacts sectoriels reste à faire et doit nourrir la modélisation macroéconomique de l'impact global.
7. **La croissance verte ne va pas faire éclore des centaines de métiers nouveaux** mobilisant des compétences inédites. D'après les travaux des comités de filières, **il s'agit plus souvent de compétences transversales**, plus ou moins complexes et

volumineuses (éco-conduite, éco-conception, éco-citoyenneté...). Ce diagnostic ne réduit pas les enjeux de formation, car notre système de formation professionnelle demeure imprégné de logiques verticales et sectorielles. En outre, **les volumes de personnels à former sont très importants et vont peser fortement sur les dispositifs de formation**. Les nouveaux outils de financement, de gouvernance et de transférabilité du droit à la formation (FISO, FPSPP, DIF¹) constituent néanmoins de réelles opportunités pour la formation des professionnels de la croissance verte et doivent être mobilisés largement.

8. **La croissance verte souligne des enjeux de signalement et de développement des compétences et de la mobilité professionnelle.** Il est essentiel de favoriser les reconversions professionnelles pour atténuer les destructions d'emplois, d'une part, et pour générer les flux vers les emplois dynamisés par le verdissement de l'économie, d'autre part. Les actions de formation et de développement de l'emploi doivent donc s'appuyer dans la mesure du possible sur des dispositifs de droit commun, voire sur des outils transversaux. La nature des actions de formation requises par la croissance verte (sensibilisation, modules de perfectionnement) appelle le développement des outils de signalement de compétences (identification des certifications professionnelles, recrutement par simulation, validation des acquis de l'expérience).

9. Dans le contexte de vieillissement démographique, et malgré le contexte de récession, le plan de mobilisation gouvernemental pour les emplois verts nourrit **des risques de tensions sur le recrutement de certains métiers** jusqu'ici faiblement attractifs. La formation ne constitue pas la seule réponse, à l'évidence, à ces difficultés potentielles qui résident aussi dans les conditions de travail et dans les représentations. Des efforts doivent être menés pour valoriser ces métiers : leur verdissement peut y contribuer. Cette situation requiert donc des actions de communication mais aussi une évolution des pratiques de gestion de l'emploi dans les secteurs et métiers concernés (féminisation, amélioration des rémunérations, développement des perspectives de carrière, etc.). Il faut veiller en particulier à ce que la croissance verte ne contribue pas à entretenir elle-même ces tensions en faisant émerger l'idée trop systématique d'emplois ou de compétences excessivement spécifiques (« emplois verts ») ou en nourrissant des dispositifs trop exclusivement sectoriels (nécessité de veiller à la transférabilité des compétences).



¹ FISO : Fonds d'investissement social ; FPSPP : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ; DIF : droit individuel à la formation.